**Alerte aux pollutions toxiques à proximité des recycleurs de voitures**

*Le recyclage des voitures produit des taux alarmants de PCB à proximité des broyeurs actifs en Wallonie. Les riverains se disent mal informés. La Région attend une analyse complète de son administration.*

Alain Jennotte

Les broyeurs à mitraille wallons spécialisés dans le recyclage des voitures sont-ils responsables d’importants rejets de PCB, des substances extrêmement toxiques ? Il existe de sérieuses raisons de le craindre à la lecture d’un rapport rendu en octobre dernier par le service de toxicologie de l’hôpital universitaire de Liège, à la demande de la Région wallonne, et dont Le Soir a pu prendre connaissance.

Les toxicologues liégeois ont analysé différentes mesures réalisées dans les retombées atmosphériques autour des broyeurs et dans des prélèvements réalisés dans les boues de lavage des gaz et des poussières. Parmi les nombreux polluants identifiés, on trouve plusieurs variantes de PCB, tous dangereusement toxiques à plusieurs degrés, dont ceux de « type dioxine » (lire ci-contre). « La principale voie d’exposition à ces substances est l’ingestion de poussière contaminée », peut-on lire dans le rapport.

Les dépassements sont qualifiés par le rapport de « spectaculaires » pour la plupart des polluants mesurés. La contamination est jugée « particulièrement préoccupante » car les produits chimiques concernés sont dotés « de toxicités importantes et variées ».

Grave péril pour la santé

Pour le service de toxicologie, « il ne fait aucun doute » que les produits chimiques mis en évidence « contaminent l’entièreté du site d’exploitation et se retrouvent dans les retombées atmosphériques de l’environnement proche ». Le rapport ajoute que les niveaux de dépassement et la dangerosité des produits chimiques concernés sont tels que l’on peut parler de « danger qui met gravement en péril la protection de l’environnement et la sécurité ou la santé » des travailleurs du site et des riverains. Avant de conclure que « des mesures doivent impérativement être prises pour remédier à cette situation inacceptable sur le plan sanitaire ».

Au cabinet de la ministre de l’Environnement Céline Tellier (Ecolo), on prend l’affaire extrêmement au sérieux. « Le jour même où ce rapport a été transmis au cabinet, la ministre a demandé que tous les services concernés de son administration préparent une analyse complète du problème en incluant le volet scientifique et juridique », explique sa porte-parole, Nathalie Guilmin. Cette nouvelle évaluation devrait être sur le bureau de la ministre Tellier dans les tout prochains jours. « Dès que nous aurons réalisé l’analyse de risque, nous serons en mesure d’informer les autorités communales et les riverains mais aussi de prendre les décisions qui s’imposent concernant les broyeurs wallons en étant tout particulièrement attentifs aux publics vulnérables », ajoute Nathalie Guilmin.

Riverains et autorités

communales s’impatientent

Quelles mesures ? Chez Céline Tellier, on marche sur des œufs. « Tout dépendra de ce que ce nouveau rapport met en lumière », lance prudemment la porte-parole. Lisez : nous devons déterminer s’il existe un danger imminent pour les riverains ou bien si l’on se trouve en présence d’un problème de santé chronique. Dans tous les cas de figure, la Région wallonne ne pourra plus tarder à agir.

Les riverains, eux, ne décolèrent pas. Et l’inquiétude va croissant. Ceux que nous avons rencontrés à proximité du site du broyeur Keyser, à Courcelles, souhaitent conserver l’anonymat. Certains affirment craindre des représailles. Une réunion d’information des riverains a eu lieu, en novembre dernier, en présence de représentants de la commune, de la Région wallonne et de l’exploitant. « On nous a conseillé de ne plus manger nos légumes ni les œufs de nos poules et de jardiner avec des gants en attendant que les résultats d’analyses complémentaires soient connus », note un riverain qui précise que l’on a trouvé des quantités importantes de PCB dans des œufs prélevés chez un particulier proche de l’usine. « Ces résultats, on les attendait dès janvier mais c’est toujours le silence radio. »

La bourgmestre de Courcelles, Caroline Taquin (MR), s’impatiente également. « Les résultats des analyses complémentaires ne sont toujours pas là. Un nouveau courrier avec nos demandes a été adressé ce jeudi à la Région. Bien sûr, l’entreprise Keyser existe depuis des dizaines d’années et fait partie du paysage, à Courcelles. Mais si un risque est avéré, il faudra des actions rapides. Je rappelle qu’il y a une école à proximité du broyeur. »

L’Afsca se mobilise depuis des mois

L’Afsca, l’Agence fédérale pour la sécurité alimentaire, a procédé à des contrôles chez les agriculteurs de la région dès la fin de l’été dernier. « Les résultats de nos analyses cadraient avec les normes », note sa porte-parole, Stéphanie Maquoi. « Mais nous avons estimé que ce n’était pas suffisant et l’Afsca a néanmoins demandé un avis en procédure rapide à son comité scientifique. » Un avis attendu avant la fin de février. « Ce que nous demandons à ces scientifiques indépendants est de s’assurer que la méthode d’analyse utilisée pour nos contrôles était correcte. » Pour le président du comité scientifique institué auprès de l’Afsca, Etienne Thiry, « cet avis rapide n’est qu’une première étape et nous allons poursuivre notre réflexion, à laquelle la Région flamande aussi s’intéresse de près ».